



Année Scolaire 2020 / 2021

Notre école est une école catholique sous tutelle diocésaine et associée avec l'état au service d'éducation. Elle est ouverte à tous.

Notre école veut être une école reconnaissant l'originalité des personnes dans le respect des différences afin de permettre à chacun de grandir en trouvant sa voie personnelle et un sens à son développement grâce à l'enseignement reçu et à l'éducation chrétienne qui y est vécue.

Le Président de l'Ogec,
Régis MASSÉ

La Directrice,
Marie CROCQUET

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

IMPLANTATION

Composée de 8 classes (3 classes de Maternelles et 5 Classes Primaires), l'Ecole est située Allée des Romarins, à Montigny-le- Bretonneux, dans le quartier des Prés, à proximité du Centre Commercial Régional et du RER. Les enfants bénéficient de bâtiments récents et fonctionnels.

SERVICES ET HORAIRES :

Classes : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 16h15.
Samedi matin (5 par an au plus) de 8h30 à 11h30.

GARDERIES ET ETUDE SURVEILLEE : Garderie du matin : 7h30-8h15
Garderie Maternelle ou Etude surveillée : 16h30-18h00
Garderie du soir : 18h00-19h00

RESTAURATION : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

TARIFS ET CONDITIONS (Année 2020/2021)

CONTRIBUTION FAMILIALE :

Il s'agit de votre participation aux frais de scolarisation de vos enfants. Dans l'esprit d'équité et de solidarité, cette participation est fonction des ressources prises en considération par le fisc au titre de la dernière année civile imposée. Elle inclut les frais d'inscription et les cotisations obligatoires.

Les participations particulières seront étudiées avec discrétion par le Chef d'Etablissement et le Président d'OGEC.

Quotient en €	Inférieur à 3 900€	de 3 901€ à 6 100€	de 6 101€ à 9 000€	de 9 001€ à 11 800€	de 11 801€ à 15 300€	Supérieur à 15 300€
Catégorie	HC	A	B	C	D	E
Moyenne / mois	41,50 €	68,50 €	88,50 €	112 €	132 €	153,50 €
Total/ Année	415€	685 €	885 €	1 120 €	1 320 €	1 535 €

L'inscription n'est définitive qu'après le versement d'un dépôt de garantie du montant d'une mensualité de la contribution familiale dans la catégorie retenue. Ce dépôt sera conservé à l'école tant que l'élève y sera scolarisé. Il sera remboursé lors de son départ définitif en fin d'année scolaire et sous réserve d'un préavis de 3 mois.

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

Pour calculer votre quotient familial et pouvoir vous classer d'après le tableau ci-dessus, vous devez vous référer au dernier Avis d'imposition que vous avez reçu du fisc.

Ce quotient familial est le résultat de la division du Revenu imposable fiscal de référence par le nombre de parts dont bénéficie votre foyer.

REDUCTIONS

Une réduction sur la contribution familiale peut être accordée si vous inscrivez deux enfants ou plus selon le barème suivant :

- **10% pour le deuxième enfant,**
- **20% pour le troisième enfant,**
- **30% pour les suivants.**

OPTIONS (Année 2020/2021)

Restauration :

Le montant des repas correspond au prix des denrées ainsi qu'aux frais de personnel, de maintenance du matériel et à une quote-part de l'entretien des locaux.

Pour 4 repas par semaine : 1016€ pour l'année soit 101,60€ par mois,

Pour 2 repas par semaine : 526€ pour l'année soit 52,60€ par mois,

Il sera délivré en outre des tickets à 8 € l'unité.

En 2020/2021, pour les demi-pensionnaires 4 repas, une réduction de 3% est accordée à partir du 2^{ème} enfant, 6% pour le 3^{ème} et 15% pour le 4^{ème} enfant.

Le remboursement éventuel des repas non consommés sera effectué lors de la régularisation annuelle de fin d'année pour un minimum de 4 repas consécutifs (sur justificatif).

Garderies ou Etude surveillée

Garderie du matin et du soir : 38€ par mois,

Garderie maternelle ou étude surveillée 4 jours par semaine : 48€ par mois,

Garderie maternelle ou étude surveillée 2 jours par semaine : 28€ par mois,

Garderies ou études occasionnelles : 45 € le carnet de 10 tickets et 5€ l'unité.

Pour l'étude surveillée et la garderie de 16h 30, le goûter est fourni.

Les modifications de la restauration et des garderies s'effectuent par trimestre. A partir du 15 septembre tout changement provoquant une révision de la facture entrainera une participation aux frais d'un montant de 10€ par changement.

Les factures sont adressées en début d'année scolaire. Vous pouvez également demander la mensualisation avec prélèvement automatique sur votre compte bancaire. Votre choix de paiement vous engage pour l'année entière.

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE (A.P.E.L)

La Cotisation de 22€ par Famille et par An sera appelée par l'Ecole et totalement reversée à l'A.P.E.L.

PARTICIPATION DE SOLIDARITE

Toutes les cotisations aux services départementaux, régionaux ou nationaux de l'Enseignement Catholique sont incluses dans les contributions des familles.

Seule une participation de 23€ par élève sera sollicitée, au titre de la Solidarité entre les Etablissements Scolaires du diocèse.

Les parents de l'Ecole des Sources, laquelle n'existerait pas si cette solidarité ne jouait pas en sa faveur, ne sauraient évidemment se soustraire à cet appel.

ASSURANCE

L'assurance scolaire et Extrascolaire est obligatoire. Elle couvre l'enfant pour les risques corporels qu'il pourrait provoquer ou subir lui-même durant toute l'année, à la suite d'un accident survenu pendant le temps scolaire, sur le trajet et au cours des vacances.

La famille a le choix entre :

- Remettre à l'Ecole une attestation d'assurance scolaire et extrascolaire,
- Demander à adhérer à l'assurance de l'Ecole.

DEGRADATION DU MATERIEL

Toute dégradation de matériel par un élève fera l'objet d'une demande de remboursement au(x) parent (s) sur la base du coût annuel réel de réparation ou de remplacement pour la part non prise en charge par les assurances.

DROIT D'ACCES AUX INFORMATIONS RECUEILLIES

Les données qui vous sont demandées dans le formulaire d'inscription sont nécessaires aux fins d'inscription de votre enfant auprès de l'établissement Ecole Les Sources – 13/14 Allée des Romarins – 78180 Montigny Le Bretonneux, Tél : 01 30 60 07 21 - adresse email : ecole.lesources@yahoo.fr

Le responsable des traitements est Madame Croquet, Chef d'établissement.

La présente information est fournie en application du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (ci-après « Règlement Général sur la Protection des Données » ou « RGPD ») et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (ci-après « Loi Informatique et Libertés »)

Les données à caractère personnel suivantes sont collectées et traitées :

- Nom, prénom, date et lieu de naissance, sexe de l'élève,
- Nom, prénom, profession et coordonnées des parents,
- Données de scolarité (notes, bulletins réguliers, décisions d'orientation).

Elles font l'objet des traitements principaux nécessaires à :

- La gestion de l'inscription dans l'établissement,
- La gestion administrative et comptable.

Ces données seront conservées 3 ans après votre demande.

Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité de vos données personnelles ainsi que de limitation au traitement de ces données dans les conditions prévues au RGPD en adressant un email à ecole.lesources@yahoo.fr ou un courrier au Chef d'Etablissement. Vous pouvez également adresser une réclamation à la CNIL.

--